

ABANDON DE DEMANDE DE RECONNAISSANCE D'UN(E) ASSISTANT(E) AU MAJEUR EN COURS DE TRAITEMENT

AAAA-MM-JJ

Réservé au Curateur public du Québec Les champs suivis d'un * sont obligatoires. VOTRE DÉMARCHE EN TANT QUE PERSONNE SOUHAITANT DE L'ASSISTANCE Qui présente cette demande?* Nom de famille * Prénom * Si vous le connaissez, veuillez indiquer ci-après votre numéro de dossier au Curateur public du Québec. Numéro de dossier au Curateur Public du Québec Quel est le numéro de la demande de reconnaissance concernée ? * Numéro de la demande de reconnaissance visée * Votre demande Cette demande d'annulation de votre demande de reconnaissance ne pourra être révoquée une fois qu'elle aura été entérinée par le Curateur public du Québec. Toutes les activités déjà entreprises par le Curateur public dans le cadre du traitement de cette demande seront considérées comme nulles. La demande de reconnaissance sera ainsi définitivement fermée. Le cas échéant, vous devrez débuter puis soumettre au Curateur public une nouvelle demande de reconnaissance afin de faire reconnaître une ou deux nouvelles personnes de votre choix pour vous assister. JE COMPRENDS la portée et la signification de ce qui précède et JE DEMANDE l'annulation de la demande de reconnaissance précédemment mentionnée. Signature de la personne souhaitant de l'assistance * Date *

Curateur public du Québec